



AMBULANCIERS PARAMÉDICAUX ET EMPLOIS CONNEXES

CNP 3234: PERSONNEL AMBULANCIER ET PARAMÉDICAL

Fournissent des soins médicaux préhospitaliers d'urgence à des patients blessés ou malades et les conduisent dans des établissements médicaux pour qu'ils reçoivent des soins supplémentaires.

PERSPECTIVES DE TROIS ANS



Bonnes

POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE TROIS ANS

91

SALAIRE HORAIRE MÉDIAN

25,96 \$

22,22 \$ FAIBLE 27,00 \$ HAUTE



NIVEAU DE SCOLARITÉ



Collège ou formation professionnelle

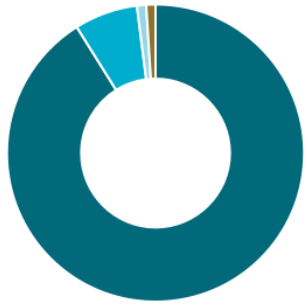
EMPLOYÉS

1 021

SALAIRE MÉDIAN

58 363 \$

Les informations présentées sont basées sur des données concernant le Nouveau-Brunswick. Pour en savoir plus sur les données fournies, visitez www.emploisnb.ca/occupations.



EMPLOI SELON L'INDUSTRIE

91,2 %	Soins de santé et assistance sociale
6,9 %	Administrations publiques
1,0 %	Services publics
1,0 %	Toutes les autres industries



EMPLOI SELON L'ÂGE

6,8 %	15-24
36,7 %	25-34
30,0 %	35-44
18,4 %	45-54
7,2 %	55-64
1,0 %	65+

ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM

- Ambulancier Paramédical/Ambulancière Paramédicale
- Paramédic - Soins Critiques
- Ambulancier/Ambulancière Paramédic - Soins Avancés
- Paramédic - Soins Primaires
- Surveillant/Surveillante Des Services Ambulanciers

FONCTIONS PRINCIPALES:

Les ambulanciers et le personnel paramédical exercent une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- déterminer la gravité des blessures ou de la maladie des victimes de traumatisme, des patients souffrant de maladies ou de stress respiratoires, des victimes de dose excessive de médicaments ou de poison, des victimes d'accident de travail et autres individus malades ou blessés afin de déterminer les soins médicaux d'urgence nécessaires;
- administrer les soins d'urgence pré-hospitaliers aux patients, tels que la réanimation cardiorespiratoire (RCR), l'oxygénothérapie, l'immobilisation spinale, les bandages ou les attelles;
- administrer et maintenir en place des intraveineuses, installer l'équipement d'appoint dans le cas de problèmes de ventilation ou de circulation sanguine, donner des médicaments et fournir d'autres traitements avancés d'urgence aux patients;
- utiliser les moyens de transport aériens, terrestres ou maritimes afin d'amener les patients aux centres hospitaliers ou à d'autres centres médicaux pour leur prodiguer d'autres soins médicaux;
- documenter et consigner la nature des blessures et des maladies et le traitement donné.